

# Rapports du Commissaire aux Comptes

**OGEC LA CHARTREUSE**

*Exercice Clos le 31 Août 2020*

**OGEC LA CHARTREUSE**

*Association Loi 1901*

Rue du Pont de La Chartreuse  
**43.700 BRIVES-CHARENSAC**

-----

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ADHERENTS  
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS  
LE 31 AOUT 2020**

---

*Aux adhérents de l'association,*

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « **OGEC LA CHARTREUSE** » relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration le **30 novembre 2020** sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier arrêté le **30 novembre 2020** et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à l'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, le président a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux adhérents appelés à statuer sur les comptes.

## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

## **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Fait à LE PUY-EN-VELAY,  
Le 5 décembre 2020

**Marc JAMON,**  
Commissaire aux Comptes



## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/20	Net au 31/08/19
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom	10 000		10 000	10 000
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	37 519	35 867	1 652	2 617
Constructions	9 036 714	5 896 081	3 140 633	2 871 782
Installations techniques, matériel et outillage	3 891 621	2 852 465	1 039 156	1 044 654
Autres immobilisations corporelles	2 897 269	1 696 620	1 200 648	1 404 331
Immob. en cours / Avances et acomptes	883 509		883 509	950 167
<b>Immobilisations financières</b>				
Prêts	5 545		5 545	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>16 762 177</b>	<b>10 481 033</b>	<b>6 281 144</b>	<b>6 283 550</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.	10 500		10 500	12 000
Avances et acomptes versés sur commandes				1 506
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	74 239	24 457	49 782	15 432
Autres créances	457 076		457 076	331 977
<b>Divers</b>				
Disponibilités	3 026 226		3 026 226	1 588 650
Charges constatées d'avance	72 678		72 678	40 716
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 640 719</b>	<b>24 457</b>	<b>3 616 262</b>	<b>1 990 281</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>20 402 896</b>	<b>10 505 489</b>	<b>9 897 406</b>	<b>8 273 830</b>

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Bilan

	Net au 31/08/20	Net au 31/08/19
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 910 732	5 584 743
Fonds associatifs avec droit de reprise	2 132 862	1 762 322
Autres réserves	73 632	73 632
Report à nouveau	-714 435	-615 585
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-47 829</b>	<b>-98 851</b>
<b>FONDS PROPRES ET ASSIMILES</b>	<b>7 354 963</b>	<b>6 706 262</b>
Subventions d'investissements	34 750	57 740
Fonds associatifs avec droit de reprise		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>34 750</b>	<b>57 740</b>
Provisions pour risques	60 318	36 318
Provisions pour charges	92 604	120 481
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>152 922</b>	<b>156 799</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	1 846 133	668 333
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 846 133	668 333
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	20 005	17 670
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	164 367	101 766
Dettes fiscales et sociales	129 107	140 704
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	96 232	370 577
Autres dettes	90 805	37 621
Produits constatés d'avance	8 122	16 359
<b>DETTES</b>	<b>2 354 771</b>	<b>1 353 029</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>9 897 406</b>	<b>8 273 830</b>

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Compte de résultat

	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	%	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)
Ventes de marchandises	6 136	0,17	7 245	0,18	-1 109
Facturation familles Contributions	826 007	23,00	862 214	21,31	-36 208
Facturation Autres prestations	696 322	19,39	910 617	22,50	-214 295
Forfaits Etat	770 009	21,44	752 138	18,59	17 871
Forfaits Régions et Départ.	933 003	25,98	880 513	21,76	52 490
Forfaits Communes	289 468	8,06	297 942	7,36	-8 474
Autres produits	281 501	7,84	365 897	9,04	-84 395
Voyages	15 597	0,43	260 096	6,43	-244 499
Hébergement et repas tiers	26 088	0,73	47 774	1,18	-21 686
Subventions d'exploitation	129 018	3,59	89 272	2,21	39 746
Reprises et Transferts de charge	16 926	0,47	60 846	1,50	-43 921
Collectes			600	0,01	-600
Quote-part subventions renouvelables	22 990	0,64	32 544	0,80	-9 554
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>4 013 066</b>	<b>111,76</b>	<b>4 567 699</b>	<b>112,87</b>	<b>-554 633</b>
Achats de marchandises	753	0,02	3 877	0,10	-3 123
Consommations	945 309	26,33	1 078 391	26,65	-133 082
Repas tiers	1 659	0,05	10 095	0,25	-8 435
Charges externes	306 585	8,54	329 352	8,14	-22 768
Voyages	18 563	0,52	260 968	6,45	-242 406
Impôts et taxes	32 928	0,92	38 992	0,96	-6 064
Salaires et Traitements	1 288 220	35,88	1 369 782	33,85	-81 561
Charges sociales et fiscales	606 424	16,89	701 168	17,33	-94 744
Amortissements et provisions	885 338	24,66	839 737	20,75	45 601
Autres charges	8 143	0,23	16 854	0,42	-8 711
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>4 093 921</b>	<b>114,01</b>	<b>4 649 215</b>	<b>114,88</b>	<b>-555 294</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-80 855</b>	<b>-2,25</b>	<b>-81 516</b>	<b>-2,01</b>	<b>661</b>
Produits financiers	13 669	0,38	13 454	0,33	215
Charges financières	16 839	0,47	4 517	0,11	12 322
<b>Résultat financier</b>	<b>-3 170</b>	<b>-0,09</b>	<b>8 937</b>	<b>0,22</b>	<b>-12 107</b>
Opérations faites en commun			-324	-0,01	324
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-84 025</b>	<b>-2,34</b>	<b>-72 903</b>	<b>-1,80</b>	<b>-11 122</b>
Produits exceptionnels	37 649	1,05	25 291	0,62	12 358
Charges exceptionnelles	53		49 839	1,23	-49 786
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>37 596</b>	<b>1,05</b>	<b>-24 548</b>	<b>-0,61</b>	<b>62 144</b>
Impôts sur les bénéfices	1 400	0,04	1 400	0,03	
<b>EXCEDENT OU PERTE</b>	<b>-47 829</b>	<b>-1,33</b>	<b>-98 851</b>	<b>-2,44</b>	<b>51 022</b>

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Annexe des comptes annuels La chartreuse

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### I - INFORMATIONS GENERALES

#### ❖ Identification de l'OGEC

L'OGEC LA CHARTREUSE est un établissement d'enseignement catholique sous contrat d'association avec l'Etat. L'OGEC gère plusieurs établissements :

- Un établissement d'enseignement primaire, secondaire et d'enseignement supérieur :  
Pôle La Chartreuse sur le site de Brives-Charensac
- Un établissement d'enseignement primaire et secondaire :  
Ensemble scolaire de Saint-Louis sur le site du Puy-en-Velay
- Un établissement d'enseignement primaire :  
Ecole Sainte-Thérèse sur le site du Puy-en-Velay
- Un établissement d'enseignement primaire :  
Ecole La Croisée des Chemins de Beaulieu (effectif depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018)

#### ❖ Faits marquants de l'exercice

##### ● Travaux de rénovation et d'extension de l'internat

L'OGEC LA CHARTREUSE a engagé un investissement immobilier d'un montant de 3 millions d'euros dont 883 509 euros sont en immobilisations en cours au 31 août 2020. Cet investissement est financé à hauteur de :

- 1 512 853 euros par une subvention d'investissement de la Région Auvergne-Rhône Alpes
- 1 300 000 euros par emprunt bancaire auprès de la Banque Postale

L'emprunt contracté auprès de la banque Postale était entièrement débloqué au 31 août 2020.

La subvention d'investissement de la Région Auvergne Rhone-Alpes pour l'extension d'internat a été encaissée pour 453 856 euros sur les 1 512 853 euros à encaisser.

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Annexe des comptes annuels La chartreuse

- **Travaux de rénovation de la maternelle de Saint-Louis**

L'OGEC LA CHARTREUSE avait engagé un investissement immobilier d'un montant de 620 000 euros au cours de l'exercice précédent.

Le montant des immobilisations en cours au 31 août 2019 est de 401 499 euros. Le montant de l'investissement a été au final 553 921 € et amorti à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 sur une durée moyenne de 20 ans.

- **Conséquences de la crise sanitaire Covid-19**

La crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur la formation du résultat et de la structure du bilan de l'OGEC Pôle la Chartreuse.

L'ensemble des établissements du pôle la Chartreuse ont fermé du 17 mars au 18 mai 2020. Pendant cette période, l'ensemble des cours ont été réalisés en visio-conférence.

En synthèse, l'OGEC Pôle la chartreuse

- a remboursé la facturation réalisée aux familles pour la période de fermeture de l'internat pour un montant global de 42 520 €
- a utilisé 2 784 heures d'activité partielle pour son personnel d'internat soit une indemnité d'activité encaissée de 24 415 €
- Certaines charges ont été diminuées (consommables, frais de déplacements...) compte tenu de la fermeture des établissements
- la partie restauration ainsi que l'accueil du public pendant la période estivale a été impactée par la crise
- Compte tenu de la non-réalisation des voyages scolaires, le montant des produits et charges constatés sur l'exercice ont été de :
  - o Produits : 15 597 € en 19-20 contre 260 096 € en 18-19
  - o Charges : 18 563 € en 19-20 contre 260 968 € en 18-19
- Des avances à des fournisseurs avaient été réalisées par l'OGEC auprès de voyagistes, une provision pour risque de 24 000 € a été constatée dans les comptes afin de faire face au risque de non-remboursement de ces avances.

L'OGEC n'a pas demandé de décalage des échéances d'emprunts dans le cadre de la crise sanitaire, aucun PGE n'a été demandé.

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Annexe des comptes annuels La chartreuse

### ❖ Evénements postérieurs à la clôture

Les établissements scolaires ont ouvert à la rentrée de septembre 2020 dans ce contexte de crise sanitaire.

## II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### ❖ Durée et date de l'exercice comptable

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 9 897 406,09 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un déficit de – 47 828,80 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

### ❖ Référentiel comptable

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/08/2020 ont été établis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (Règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et Règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations) et en appliquant la Nomenclature comptable de l'Enseignement catholique sous contrat avec l'Etat (édition 2016) définie par la FNOGEC (Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'Enseignement catholique).

### Indépendance des exercices

L'indépendance est assurée.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Annexe des comptes annuels La chartreuse

### ❖ Drogations aux principes et méthodes comptables

Néant

### ❖ Changements comptables

Néant

### III – NOTES SUR LE BILAN

#### ❖ Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires (coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction).

Les durées et les modes d'amortissements pratiqués sont :

Travaux	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Constructions-Agencements des bâtiments	Linéaire	5 à 40 ans
Matériel pédagogiques	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Mobiliers et matériels	Linéaire	3 à 10 ans

Un tableau des mouvements des immobilisations est joint

Les amortissements pour dépréciation sont pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation des immobilisations.

Les bâtiments font l'objet d'une décomposition, chaque composant suivant un plan d'amortissement qui lui est propre.

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Annexe des comptes annuels La chartreuse

### ❖ Dépréciations d'éléments d'actifs

Les créances familles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Un tableau des mouvements des dépréciations est joint.

### ❖ Echéances des créances et des dettes

Un état des créances et des dettes ventilées par échéance est joint.

### ❖ Fonds associatifs

En application du règlement CRC 99-01, les subventions d'investissement affectées à un bien renouvelable par l'association sont comptabilisées au passif du bilan dans la rubrique « fonds associatifs sans droit de reprise » qui font partie des fonds propres ou « fonds associatifs avec droit de reprise » qui font partie des autres fonds associatifs, en fonction des termes de la convention signée avec la collectivité territoriale. Lorsqu'elles sont assorties d'un droit de reprise, l'extinction conventionnelle de ce droit se matérialise par un transfert progressif des subventions vers les comptes « fonds associatifs sans droit de reprise ».

Les subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par l'association sont inscrites au passif du bilan dans la rubrique correspondante et reprises en résultat au même rythme que l'amortissement du bien financé.

#### Subvention d'investissement sur les bâtiments

Jusqu'à l'exercice clos le 31-08-2002, les subventions d'investissement relatives aux travaux des bâtiments entrepris en 1995 étaient inscrites en comptes 13 et rapportées au compte de résultat sur une durée de 30 ans (au même rythme que les bâtiments). Cette « quote-part de subventions » était comptabilisée dans les produits exceptionnels.

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Annexe des comptes annuels La chartreuse

Les travaux étant renouvelables par l'association sans certitude quant à l'attribution de nouvelles subventions, ces dernières sont désormais comptabilisées dans les fonds propres depuis l'exercice ouvert le 01-09-2003, et ne sont plus amorties, conformément à la nouvelle réglementation comptable. Un tableau annexe détaille les montants inscrits en capitaux propres.

### Subventions d'investissement sur le matériel

L'OGEC perçoit les subventions suivantes pour l'acquisition de matériel :

- Taxe d'apprentissage affectée aux investissements.

Comme pour les bâtiments, les investissements rattachés à ces subventions sont renouvelables par l'association. En revanche ces subventions sont pérennes. Par conséquent, elles font d'objet d'une inscription au compte de résultat sur la même durée que l'amortissement des investissements correspondants.

### ❖ Provisions

#### Provision pour indemnité de départ à la retraite

Au 31 Août 2020, la provision pour indemnité de départ à la retraite a été calculée selon la Convention Collective des Salariés des Etablissements Privés applicable au 1<sup>er</sup> Septembre 2015. Le montant de la provision comptabilisée au 31 Août 2020 est de 92 604 €.

#### Provision pour gros entretiens

Une provision pour gros entretiens est comptabilisée au 31 Août 2019 pour un montant de 28 409 € a été reprise compte tenu de sa non-utilisation.

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Annexe des comptes annuels La chartreuse

### Provision pour risques

Une provision pour risques est comptabilisée au 31 Août 2020 pour un montant de 60 318 €.

Un tableau des mouvements des provisions est joint.

### ❖ Engagements donnés

#### Travaux de rénovation et d'extension de l'internat

L'OGEC LA CHARTREUSE a engagé un investissement immobilier d'un montant de 3 millions d'euros dont 883 509 euros sont en immobilisations en cours au 31 Août 2020. Cet investissement est financé à hauteur de :

- 1 512 853 euros par une subvention d'investissement de la Région Auvergne-Rhône Alpes, encaissé sur l'exercice 19-20 à hauteur de 453 855,90 €,  
(Cf. partie sur les engagements reçus)
- 1 300 000 euros par emprunt bancaire auprès de la Banque Postale, encaissé en totalité sur l'exercice 19-20  
(Cf. partie sur les engagements reçus)

#### Accessibilité de l'établissement aux personnes à mobilité réduite

Information non communiquée

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Annexe des comptes annuels La chartreuse

### ❖ Engagements reçus

#### Emprunt de 600 000 € contracté auprès de la Caisse d'Épargne

##### **Caution du Conseil Régional d'Auvergne Rhône-Alpes**

Avenant au contrat d'emprunt de la Caisse d'Épargne n°1743009 en date du 23 avril 2018 : nouvelle garantie donnée à première demande par le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de la somme de 300 000 €.

(Et annulation de la garantie précédente du nantissement du compte à terme N°09030733847 à hauteur de 150 000 €.)

Montant du capital restant dû au 31.08.2020 : 425 000 €

#### Emprunt de 1 300 000 € souscrit au 31 août 2019 auprès de la Banque Postale

Convention de crédit signée avec la Banque Postale en date du 28 août 2019

La convention a été signée pour un montant de 1 300 000 euros, pour une durée de 17 ans, au taux de 1.15%. L'emprunt était totalement débloqué au 31 août 2020.

##### **Garanties associées :**

La garantie donnée est le cautionnement avec renonciation au bénéfice de discussion de la Région Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 50% du montant du crédit recueilli par acte séparé.

Montant du capital restant dû au 31.08.2020 : 1 247 800 €

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Annexe des comptes annuels La chartreuse

Subvention d'investissements en cours

L'OGEC Pôle la Chartreuse a fait des demandes de subventions d'investissements pour les montants ci-dessous avec les engagements d'investissements indiqués dans le tableau.

Financier	Objet	Numero de compte	Nature de la subvention	Montant de la subvention obtenue	Date d'obtention	Montant investissements à réaliser	Date de réalisation prévue	Etablissement concerné	Total encaissé au 31/08/2020	Total de la subvention restant à encaisser	Montant des investissements en cours au 31/08/2020
Région	Augmentation de la capacité d'accueil de l'internat et rénovation de la partie existante	10362120	Loi Astier	353 928	27/08/2019	707 857	en cours	Brives	106 178	247 750	
Région		10362120	Falloux LG	145 490	27/08/2019	290 982	en cours	LG Brives	43 647	101 843	
Région		10362120	Falloux LG	1 013 435	27/08/2019	2 026 871	en cours	LG Brives	304 031	709 405	
				<b>1 512 853</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 025 710</b>			<b>453 856</b>	<b>1 058 997</b>	<b>883 509</b>
Région	Equipement pédagogique en bac pro et en CAP	Année 2021		59 159		89 635	non démarré	Lpro	0	59 159 0	
Région	Remplacement des luminaires par des éclairages à LED	Année 2021		34 873		69 746	non démarré	Lpro	0	34 873 0	
Région	Remplacement des luminaires par des éclairages à LED	Année 2021		5 855		11 711	non démarré	LG et LT	0	5 855 0	
Région	Laboratoire de fabrication - FABLAB	Année 2021		14 673		22 231	non démarré	LG et LT	0	14 673 0	

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Annexe des comptes annuels La chartreuse

### IV – NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### ❖ Information sectorielle

La ventilation des produits par catégorie d'activité est non applicable car l'OGEC ne réalise qu'une prestation de formation initiale.

#### ❖ Effectif employé pendant l'exercice

Un tableau des effectifs est joint.

#### ❖ Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas communiquée car elle reviendrait à donner des éléments de rémunération individuels.

#### ❖ Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes 2019-2020 est de 4 648 euros TTC.

#### ❖ Rattachement des charges et des produits de l'exercice

Un tableau des charges et produits imputables à l'exercice suivant est joint.

Un tableau des charges à payer et produits à recevoir rattachés aux postes de dettes et de créances est joint.

#### Provision pour congés payés

Au 31 Août de chaque année, tous les salariés OGEC ont pris leurs congés payés. Aucune provision pour congés payés n'est donc comptabilisée en fin d'exercice.

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Annexe des comptes annuels La chartreuse

### ❖ Charges et produits exceptionnels

Un tableau qui détaille les charges et produits exceptionnels comptabilisés sur l'exercice est joint.

### ❖ Autres informations

#### Montant des aides sur salaires

L'OGEC La Chartreuse a bénéficié au cours de l'exercice des aides suivantes :

	31/08/2020	31/08/2019	31/08/2018
Réduction Fillon	152 687	154 928	123 325
Exonération ZRR	52 971	65 240	79 203
Aides contrats aidés	22 398	69 812	122 854
<b>Total</b>	<b>228 056</b>	<b>289 980</b>	<b>325 382</b>

Ces produits sont comptabilisés dans la rubrique « Autres produits ».

#### Montant des indemnités d'activité partielle

(Cf paragraphe Conséquences de la crise sanitaire Covid-19)

### ❖ Heures de bénévolat

Information non communiquée

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Tableaux des annexes

## Immobilisations

€	Valeur Brute	Mouvements de l'exercice		Valeur Immobilisations
	Début exercice	Acquisitions	Mise au rebut /sortie/transfert	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	10 000			10 000
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>10 000</b>			<b>10 000</b>
Aménagement terrain	37 519			37 519
Constructions	8 482 793	553 921		9 036 714
Install. techniques matériel et outillage	3 692 104	295 378	95 862	3 891 621
Installations générales d'agencement	2 494 113	54 091	30 474	2 517 730
Matériel de transport	17 810			17 810
Matériel de bureau et informatique	138 319	2 221	7 420	133 119
Mobilier	225 253	3 500	144	228 609
Immobilisations corporelles en cours	950 167	334 841	401 499	883 510
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>16 038 078</b>	<b>1 243 952</b>	<b>535 399</b>	<b>16 746 632</b>
<b>Total immobilisations financières</b>		<b>5 545</b>		<b>5 545</b>
<b>Total Général</b>	<b>16 048 078</b>	<b>1 249 497</b>	<b>535 399</b>	<b>16 762 177</b>

## Amortissements

IMMO. AMORTISSABLES	Amortissement début d'exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amortissement fin d'exercice
Aménagement terrain	34 903	964		35 867
Constructions	5 611 011	285 070		5 896 081
Install. techniques matériel et outillage	2 647 451	300 877	95 862	2 852 465
Installations générales d'agencement	1 147 182	234 495	30 474	1 351 203
Matériel de transport	16 262	1 548		17 810
Matériel de bureau et informatique	122 325	9 255	7 420	124 160
Mobilier	185 395	18 195	144	203 447
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>9 764 528</b>	<b>850 404</b>	<b>133 900</b>	<b>10 481 033</b>
<b>Total Général</b>	<b>9 764 528</b>	<b>850 404</b>	<b>133 900</b>	<b>10 481 033</b>

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Tableaux des annexes

## Fonds associatifs

Nature des fonds associatifs	Montant début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Montant fin de l'exercice
Valeur du patrimoine intégré	249 975			249 975
Dons divers	1 231 357			1 231 357
Subvention Préfecture	10 813			10 813
Subvention Région Bâtiment 2017	70 000	35 000		105 000
Subvention invest. Région	1 778 573	71 143		1 849 716
Subvention invest. Région bâtiment	43 982	1 999		45 981
Subventions Région matériel lycée	61 838	70 214		132 052
Subvention FALLOUX sans droit de reprise	630 746	34 315		665 061
Subvention FALLOUX ss droit de reprise LE PUY	157 204	34 563		191 767
Subvention TICE	58 701			58 701
Subvention invest. Département bâtiment	495 457	19 818		515 275
Subvention d'équipement Préfecture	31 679			31 679
Subvention région com agglo bâtiment	508 163	20 327		528 490
Serv. Equ. Association Diocésaine	173 137			173 137
Subvention AGEFIPH	2 813			2 813
Subvention 1er équipement	43 893	8 610		52 503
Subventions d'investissement Beaulieu	36 412	20 000		56 412
Subventions investissements divers		10 000		10 000
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>	<b>5 584 743</b>	<b>315 989</b>		<b>5 910 732</b>
Subvention Région Bâtiment 2017	630 000		35 000	595 000
Subvention Région internat 2019*		453 856		453 856
Subvention Région bâtiment	355 713		71 143	284 570
Subvention Région bâtiment E	15 992		1 999	13 993
Subvention Département bâtiment	99 094		19 818	79 276
Subvention Commun. Agglo bâtiment	101 633		20 327	81 306
Subvention 1er équipement avec droit reprise	17 023	9 000	8 610	17 413
<b>Sous-total Subv.invest. Immobilier</b>	<b>1 219 454</b>	<b>462 856</b>	<b>156 897</b>	<b>1 525 413</b>
Subvention Falloux avec droit de reprise	188 616	43 301	34 315	197 602
Subvention Falloux avec droit de reprise LE PUY	188 376	39 505	34 563	193 318
<b>Sous-total Falloux</b>	<b>376 992</b>	<b>82 806</b>	<b>68 878</b>	<b>390 920</b>
Subventions Région matériel lycée	165 876	120 868	70 214	216 530
<b>Sous-total Subventions Région matériel lycée</b>	<b>165 876</b>	<b>120 868</b>	<b>70 214</b>	<b>216 530</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS INVEST RENOUVELABLES</b>	<b>1 762 322</b>	<b>666 530</b>	<b>295 989</b>	<b>2 132 863</b>
Autres Réserves	70 250			70 250
Réserves sur excédents pour investissements	3 381			3 381
<b>TOTAL AUTRES RESERVES</b>	<b>73 631</b>			<b>73 631</b>
<b>Report à Nouveau</b>	<b>-615 585</b>	<b>-98 851</b>		<b>-714 436</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-98 851</b>	<b>-47 829</b>	<b>-98 851</b>	<b>-47 829</b>
<b>FONDS PROPRES ET ASSIMILES</b>	<b>6 706 260</b>	<b>835 839</b>	<b>197 138</b>	<b>7 354 961</b>
Subvention taxe apprentissage	1 011 868		6 021	1 005 847
Subvention OCH	7 500			7 500
Autres subventions d'investissements				
- Amortissement subventions taxe apprentissage	-954 129	-22 990	6 021	-971 098
- Amortissement subvention OCH	-7 500			-7 500
<b>Subventions d'investissements nets</b>	<b>57 740</b>	<b>-22 990</b>	<b>0</b>	<b>34 750</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>57 740</b>	<b>-22 990</b>	<b>0</b>	<b>34 750</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>6 764 000</b>	<b>812 849</b>	<b>197 138</b>	<b>7 389 711</b>

2

\* 30 % de la subvention a été encaissée au 31-08-2020, pas de reprise en 2020, travaux en cours

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Tableaux des annexes

## Suivi des dons

Nature des fonds associatifs	Année	Montant	Donateur	Compte
Dons divers	2018	800		102511
Solde Prêtres	2015	41 000	Prêtres	102511
Le Petit séminaire	2014	189 573		102511
Ass. Des Prêtres de la Chartreuse	2011	182 939	Prêtres	102511
Autres	2008	456 000		102511
Autres	Ant 2003	76 225		102511
Autres		259 067		102511
<b>Total compte 102511 Dons Prêtres et évêchés</b>		<b>1 205 603</b>		
ADEC - investissement	2009	2 000	ADEC	102510
Autres dons et legs	Ant 2003	9 147		102510
<b>Total compte 102510 Dons et Legs</b>		<b>1 216 750</b>		
Autres dons et legs	Ant 2015	14 607		102512
<b>Total compte 102512 Dons et Legs Beaulieu</b>		<b>1 231 357</b>		

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Tableaux des annexes

## Etat des provisions

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour IDR <sup>(1)</sup>	92 072	532		92 604
Provision pour grosses réparations	28 409		28 409	
Provision pour risques	36 318	24 000		60 318
<b>Risques et Charges</b>	<b>120 481</b>	<b>24 532</b>	<b>28 409</b>	<b>152 922</b>
Provisions sur créances familles	24 769	10 401	10 713	24 457
<b>Dépréciation</b>	<b>24 769</b>	<b>10 401</b>	<b>10 713</b>	<b>24 457</b>
<b>Total Général</b>	<b>145 250</b>	<b>34 933</b>	<b>39 122</b>	<b>177 379</b>
dont dotations et reprises d'exploitation		34 933	10 713	
dont dotations et reprises exceptionnelles			28 409	

(1) Le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite a été fait selon les règles applicables par la CCN mise en place depuis le 1er septembre 2015.

## Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	425 000
<b>Total</b>	<b>425 000</b>

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Tableaux des annexes

## Evolution des emprunts sur l'exercice

Banque / Taux	Début	Fin	VO	K restant du 31/08/2019	Nouveaux emprunts	Rembt de l'exercice	K restant du 31/08/2020
Emprunt 600 000 € - Taux fixe : 0,80 % - 12 ans	2017	2029	600 000	475 000		50 000	425 000
Emprunt Caisse d'Epargne - 200 K€ - Taux fixe : 0,76% - 10 ans	2019	2029	200 000	193 333		20 000	173 333
Emprunt Banque Postale - 1 300 K€ - taux fixe : 1,14% - 17 ans	2020	2036	1 300 000		1 300 000	52 200	1 247 800
<b>Total</b>			<b>2 100 000</b>	<b>668 333</b>	<b>1 300 000</b>	<b>122 200</b>	<b>1 846 133</b>

Banque / Taux	Début	Fin	VO	K restant du 31/08/2020	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5ans
Emprunt 600 000 € - Taux fixe : 0,80 % - 12 ans	2017	2029	600 000	425 000	50 000	200 000	175 000
Emprunt Caisse d'Epargne - 200 K€ - Taux fixe : 0,76% - 10 ans	2019	2029	200 000	173 333	20 000	80 000	73 333
Emprunt Banque Postale - 1 300 K€ - taux fixe : 1,14% - 17 ans	2020	2036	1 300 000	1 247 800	70 298	289 339	888 163
<b>Total</b>			<b>2 100 000</b>	<b>1 846 133</b>	<b>140 298</b>	<b>569 339</b>	<b>1 136 496</b>

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Tableaux des annexes

Etat des engagements - Subvention d'investissements

Financier	Objet	Numéro de compte	Nature de la subvention	Montant de la subvention obtenue	Date d'obtention	Montant investissements à réaliser	Date de réalisation prévue	Etablissement concerné	Total encaissé au 31-08-2020	Total de la subvention restant à encaisser	Montant des investissements en cours au 31-08-2020
Région	Augmentation de la capacité d'accueil de l'internat et rénovation de la partie existante	10362120	Loi Astier	353 928	27/08/2019	707 857	en cours	Brives	106 178	247 750	
Région			Falloux LG	145 490	27/08/2019	290 982	en cours	LG Brives	43 647	101 843	
Région			Falloux LG	1 013 435	27/08/2019	2 026 871	en cours	LG Brives	304 031	709 405	
				<b>1 512 853</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 025 710</b>			<b>453 856</b>	<b>1 058 997</b>	<b>883 509</b>
Région	Equipement pédagogique en bac pro et en CAP	Année 2021		59 159		89 635	non démarré	Lpro	0	59 159 0	
Région	Remplacement des luminaires par des éclairages à LED	Année 2021		34 873		69 746	non démarré	Lpro	0	34 873 0	
Région	Remplacement des luminaires par des éclairages à LED	Année 2021		5 855		11 711	non démarré	LG et LT	0	5 855 0	
Région	Laboratoire de fabrication - FABLAB	Année 2021		14 673		22 231	non démarré	LG et LT	0	14 673 0	

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Tableaux des annexes

## Amortissements des subventions d'investissement (hors Faloux)

N° compte	Nature	Subv. Brute 31/08/2020	Durée amort.	Subv. avec droit de reprise 31/08/2019	Levée exercice	Subv. cpte 103 avec droit de reprise	Subv. cpte 102 sans droit de reprise
10262110	Région Bâtiment 2017	700 000	20 ans	630 000	35 000	595 000	105 000
10262120	Région Internat 2019*	453 856	A définir	0	0	453 856	0
10262300	Région bâtiment	2 134 286	30 ans	355 713	71 143	284 570	1 849 716
10262400	Région bâtiment E	59 973	30 ans	15 992	1 999	13 993	45 981
10263500	Département bâtiment	594 551	30 ans	99 093	19 818	79 275	515 277
10265100	District bâtiment	609 796	30 ans	101 634	20 327	81 308	528 488
	<b>Total</b>	<b>4 552 463</b>		<b>1 202 432</b>	<b>148 287</b>	<b>1 508 001</b>	<b>3 044 462</b>

\* Montant de la subvention encaissé à hauteur de 30% au 31-08-2020

## Amortissement des subventions d'investissement Région - Programme lycée privé

N° compte	Nature	Subv. Brute 31/08/2020	Durée amort.	Subv. avec droit de reprise 31/08/2019	Levée exercice	Subv. cpte 103 avec droit de reprise au 31/08/2020	Subv. cpte 102 sans droit de reprise au 31/08/2020
1026250	Rénovation du Bac Pro Systèmes Numériques	17 127	5 ans	10 277	3 425	6 851	10 276
1026250	Hydraulique en Bac Pro MEI	14 446	5 ans	8 668	2 889	5 779	8 667
1026250	Chartreuse learning LAB	16 859	5 ans	10 115	3 372	6 743	10 116
1026250	Installation d'un système de vidéo-surveillance du lycée	20 761	5 ans	12 457	4 152	8 305	12 456
1026250	Intégration PMS sur la sonorisation du lycée	9 797	5 ans	5 879	1 959	3 919	5 878
1026250	Plateforme BTS	24 271	5 ans	19 417	4 854	14 563	9 708
1026250	Projets STI2D	12 919	5 ans	10 335	2 584	7 751	5 168
1026250	Carte RFID	9 948	4 ans	7 461	2 487	4 974	4 974
1026250	Equipements filière professionnelle	68 324	5 ans	54 659	13 665	40 994	27 330
1026250	Ouverture CAPAS	20 118	5 ans	16 094	4 024	12 071	8 047
1026250	TFCA - Installation frigorifique au CO <sup>2</sup>	13 144	5 ans	10 515	2 629	7 886	5 258
102650	Equipement pour la filière technologique	12 011	5 ans		2 402	9 609	2 402
102650	Equipement pour labo SVT filière générale	6 597	5 ans		1 319	5 278	1 319
102650	Gestion de l'accès au lycée par carte RFID	3 773	5 ans		755	3 018	755
102650	Plateforme de devt d'applications informatiques	10 498	5 ans		2 099	8 394	2 099
102650	Evolution technique en bac pro et CAP	73 759	5 ans		14 752	59 007	14 752
102650	Chauffe eau solaire	14 235	5 ans		2 847	11 388	2 847
	<b>Total</b>	<b>348 582</b>		<b>165 877</b>	<b>70 214</b>	<b>216 591</b>	<b>132 051</b>
	<b>TOTAL investissement Beaulieu</b>	<b>56 412</b>		<b>0</b>			<b>56 412</b>
	<b>TOTAL autres subventions</b>	<b>287 143</b>					<b>287 143</b>
	<b>TOTAL 1ER EQUIPEMENT</b>	<b>69 916</b>		<b>17 024</b>	<b>8 610</b>	<b>17 414</b>	<b>52 502</b>
	<b>Total FALLOUX COLLEGE</b>	<b>1 247 754</b>		<b>376 989</b>	<b>68 878</b>	<b>390 918</b>	<b>856 837</b>
	<b>TOTAL DES COMPTES 103 &amp; 102</b>	<b>6 562 269</b>		<b>1 762 322</b>	<b>295 989</b>	<b>2 132 864</b>	<b>4 429 406</b>

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Tableaux des annexes

## Etat des subventions d'investissement loi Falloux

Origine et bien subventionné Brives Collège	Date	Durée de reprise	Montant à l'origine	Cumul levée des droit de reprise 31/08/19	Subvention avec droit de reprise 31/08/2019	Levée de l'exercice	Cumul levée des droit de reprise 31/08/2020	Montant restant avec droit de reprise
Subvention Falloux	Antérieur à 2007		379 353	379 353	0		379 353	0
Subvention Falloux	2008	10	35 989	35 989	0	0	35 989	0
Subvention Falloux	2009	10	37 825	37 825	0	0	37 825	0
Subvention Falloux	2010	5	23 073	23 073	0	0	23 073	0
Subvention Falloux	2010	10	33 207	29 886	3 321	3 321	33 207	0
Subvention Falloux	2011	10	43 284	38 953	4 331	4 330	43 284	0
Subvention Falloux	2012	10	39 469	23 682	15 787	3 947	27 629	11 840
Subvention Falloux	2013	10	26 805	16 090	10 715	2 680	18 770	8 035
Subvention Falloux	2014	10	26 889	13 445	13 444	2 689	16 134	10 755
Subvention Falloux	2015	10	30 880	12 352	18 528	3 088	15 440	15 440
Subvention Falloux	2016	10	33 027	9 910	23 117	3 303	13 213	19 814
Subvention Falloux	2017	10	33 560	6 712	26 848	3 356	10 068	23 492
Subvention Falloux	2018	10	34 853	3 485	31 368	3 485	6 971	27 882
Subvention Falloux	2019	10	41 154		41 154	4 115	4 115	37 039
Subvention Falloux	2020*	10	43 301					43 303
<b>Total Général</b>			<b>862 669</b>	<b>630 755</b>	<b>188 613</b>	<b>34 315</b>	<b>665 070</b>	<b>197 601</b>

\* Subvention à recevoir au 31-08-2020

Origine et bien subventionné Le Puy-en-Velay Collège	Date	Durée de reprise	Montant à l'origine	Cumul levée des droit de reprise 31/08/19	Subvention avec droit de reprise 31/08/2019	Levée de l'exercice	Cumul levée des droit de reprise 31/08/2020	Montant restant avec droit de reprise
Subvention Falloux regul	2010	10	-7 498	-6 000	-1 498	-750	-6 750	-748
Subvention Falloux	2010	10	46 790	42 111	4 679	4 679	46 790	0
Subvention Falloux regul	2011	10	-1 114	-888	-226	-111	-999	-115
Subvention Falloux regul	2011	10	40 365	36 325	4 040	4 040	40 365	0
Subvention Falloux	2012	10	16 517	11 564	4 953	1 652	13 216	3 301
Subvention Falloux	2013	10	30 711	21 497	9 214	3 071	24 568	6 143
Subvention Falloux	2014	10	32 775	16 390	16 385	3 278	19 668	13 107
Subvention Falloux	2015	10	35 677	14 272	21 405	3 568	17 840	17 837
Subvention Falloux	2016	10	35 878	10 763	25 115	3 588	14 351	21 527
Subvention Falloux	2017	10	36 440	7 288	29 152	3 644	10 932	25 508
Subvention Falloux	2018	10	38 814	3 881	34 933	3 881	7 763	31 051
Subvention Falloux	2019	10	40 225		40 225	4 023	4 023	36 203
Subvention Falloux	2020	10	39 505				0	39 504
<b>Total Général</b>			<b>385 085</b>	<b>157 204</b>	<b>188 376</b>	<b>34 563</b>	<b>191 767</b>	<b>193 318</b>

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Tableaux des annexes

Etat des subventions d'investissement pour le financement du matériel numérique

Origine et bien subventionné Brives	N° compte	Date	Etablissement	Montant à l'origine	Montant sans droit de reprise
TICE	1026330	2011		8 000	8 000
TICE	1026330	2011		4 500	4 500
TICE	1026330	2012		10 000	10 000
TICE	1026330	2014-2015	La Chartreuse	4 000	4 000
TICE	1026330	2014-2015	St Louis	3 653	3 653
TICE		2017-2018	La Chartreuse	28 548	28 548
<b>Total Général</b>				<b>58 701</b>	<b>58 701</b>

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Tableaux des annexes

Etat des subventions d'investissement - Premier équipement/Pass Région

Origine et bien subventionné Brives	Date	Durée de reprise	Montant à l'origine	Cumul levés des droits de reprise 31/08/19	Montant restant avec droit de reprise 31-08-2019	Levée de l'exercice	Cumul levée des droits de reprise 31/08/2020	Montant restant avec droit de reprise
1 <sup>er</sup> équipement	Antérieur à 2013		15 734	15 734	0	-	15 734	-
1 <sup>er</sup> équipement	2013-2014	5	5 216	5 216	0		5 216	-
1 <sup>er</sup> équipement	2014-2015	5	5 917	5 917	0		5 917	-
1 <sup>er</sup> équipement	2015-2016	5	7 581	6 065	1 517	1 517	7 581	-
1 <sup>er</sup> équipement	2016-2017	5	10 967	6 580	4 387	2 193	8 774	2 194
1 <sup>er</sup> équipement - Pass Région	2017-2018	5	6 400	2 560	3 840	1 280	3 840	2 560
1 <sup>er</sup> équipement - Pass Région	2018-2019	5	9 100	1 820	7 280	1 820	3 640	5 460
1 <sup>e</sup> équipement - Pass Région	2019-2020	5	9 000	0		1 800	1 800	7 200
<b>Total Général</b>			<b>69 916</b>	<b>43 892</b>	<b>17 024</b>	<b>8 610</b>	<b>52 502</b>	<b>17 414</b>

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Tableaux des annexes

Etat récapitulatif des subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables

Numéro compte	Nature	Subvention brute 31/08/2019	Reçue sur l'exercice	Soldeé sur l'exercice	Subvention brute 31/08/2020	Amortissement au 31/08/2020	QP 2020/2021	Soldeé sur l'exercice	Amortissement au 31/08/2021	Montant net au 31/08/2021
13181200	Taxe apprentissage Paradis & Chartreuse Total Paradis & Chartreuse	1 011 868 1 011 868	0	0	1 011 868 1 011 868	954 128 954 128	22 990 22 990	0	977 118 977 118	34 750 34 750
13178000	Subvention OCH HANDICAP Total autres subventions	7 500 7 500	0	-	7 500 7 500	6 750 6 750	750 750	0	7 500 7 500	0 0
Total		1 019 368	0	0	1 019 368	960 878	23 740	0	984 618	34 750

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Tableaux des annexes

## Evolution de la taxe d'apprentissage

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
TA encaissée	97 406	74 714	88 003	43 382
Reçue pour le DCG	-	-	-	-
<b>Total reçue</b>	<b>97 406</b>	<b>74 714</b>	<b>88 003</b>	<b>43 382</b>
Affectée en subvention d'équipement	23 052	7 064	42 858	
Affectée en subv. d'exploitation (cpt 747 800)	74 354	67 650	45 145	43 382
Reversement à LC Formation (convention)	-	-	-	-
Taxe d'apprentissage/DCG affectée au fonctionnement	-	-	-	-
<b>Total T.A. utilisée</b>	<b>97 406</b>	<b>74 714</b>	<b>88 003</b>	<b>43 382</b>
Fournitures financées par la TA	54 273	54 483	45 145	43 382
Autres charges d'exploitation	20 081	13 167		
	<b>74 354</b>	<b>67 650</b>	<b>45 145</b>	<b>43 382</b>
Montant constaté en produits : Quote-part d'amortissement de la TA	49 024	36 594	31 794	22 990

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Tableaux des annexes

## Etat des créances

Etat des créances	Montant Brut	à - 1 an	à + 1 an
Stocks	10 500	10 500	
Créances familles	74 239	49 782	24 457
Autres créances	50 981	50 981	
Avances voyages	44 831	44 831	
Subventions d'investissements et Forfait à recevoir	361 264	361 264	
Charges constatées d'avance	72 678	72 678	
<b>Total</b>	<b>614 493</b>	<b>590 036</b>	<b>24 457</b>

## Etat des dettes

Etat des dettes	Montant Brut	à - 1 an	à + 1 an
Emprunts et comptes rattachés	1 846 133	140 298	1 705 836
Fournisseurs et comptes rattachés	164 367	164 367	
Acomptes familles	20 005	20 005	
Dettes sur immobilisations	96 232	96 232	
Dettes fiscales et sociales	129 107	129 107	
Autres dettes	90 805	90 805	
<b>Sous total</b>	<b>2 346 649</b>	<b>640 814</b>	<b>1 705 836</b>
Produits constatés d'avance	8 122	8 122	
<b>Total</b>	<b>2 354 771</b>	<b>648 936</b>	<b>1 705 836</b>

Emprunts souscrits dans l'exercice	1 300 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	122 200

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Tableaux des annexes

## Produits à recevoir

ACTIF	2019-2020	Total	2018-2019	Total
<b>Produits à recevoir</b>		<b>408 074</b>		<b>329 196</b>
Forfaits d'exploitation à recevoir	198 540		168 233	
Subvention d'investissement à recevoir	162 294		138 305	
Autres produits à recevoir	47 240		22 658	
<b>Charges constatées d'avance</b>		<b>72 678</b>		<b>40 716</b>
Charges d'exploitation	72 678		40 716	
<b>Total</b>		<b>480 752</b>		<b>369 912</b>

## Charges à payer

PASSIF	2019-2020	Total	2018-2019	Total
<b>Fournisseurs factures non parvenues</b>		<b>39 881</b>		<b>20 989</b>
Autres charges d'exploitation	39 881		20 989	
<b>Dettes sociales et fiscales</b>		<b>55 827</b>		<b>62 424</b>
Taxes foncières	20 200		26 435	
Formation professionnelle	18 633		11 976	
Effort de construction	9 503		9 839	
Taxe sur les salaires	6 091		12 774	
Impôts sur les produits financiers	1 400		1 400	
<b>Autres dettes</b>		<b>20 005</b>		<b>17 670</b>
Acomptes inscriptions	20 005		17 670	
<b>Produits constatés d'avance</b>		<b>8 122</b>		<b>21 941</b>
Remboursement assurance			1 476	
Solde carte restauration self			426	
Forfait commune Beaulieu	6 681		8 771	
Subventions d'investissement Région			5 582	
Crédits pédagogiques	1 441		5 685	
<b>Total</b>		<b>123 835</b>		<b>123 024</b>

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Tableaux des annexes

## Détail des charges et produits exceptionnels

Charges exceptionnelles		
	2019-2020	2018-2019
Charge sur exercice antérieure	53	
Dotation aux provisions pour risques		36 318
Mutualisation 2017/2018 SDEC 43 non encaissée		2 857
Frais de déplacements exercices antérieurs		4 689
UNSS exercices antérieurs		1 634
Valeur nette comptable immobilisations cédées		4 341
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>53</b>	<b>49 839</b>

Produits exceptionnels		
	2019-2020	2018-2019
Solde comptes tiers créditeurs	1 308	3 970
Inscriptions familles non validées		300
Autres produits exceptionnels		4 320
Reprise provision pour risques et charges	28 409	
Ajustement médecine du travail	5 872	
Mutualisation 2017/2018 SDEC 43 non payée		9 560
Produits de cession d'éléments d'actifs immobilisés	2 060	7 141
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>37 649</b>	<b>25 291</b>

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Tableaux des annexes

### Evolution des effectifs de l'OGEC

Effectif OGEC en nombre de personnes\*

2017-2018	2018-2019	2019-2020
65	66	64

Effectif OGEC en équivalent temps plein

2017-2018	2018-2019	2019-2020
50,75	50,64	49,53

Dont contrats aidés

2017-2018	2018-2019	2019-2020
6,57	4,12	1,62

### Evolution des effectifs professeurs

Effectif Professeurs

2017-2018	2018-2019	2019-2020
151	153	156

Masse salariale des enseignants

2017-2018	2018-2019	2019-2020
5 009 113	5 062 963	5 346 001

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Tableaux des annexes

## Variation du besoin en fonds de roulement

	31-08-2020	31-08-2019	Variation Besoin FR
<b>ACTIF</b>			
Stocks	10 500	12 000	-1 500
Frs avances et acomptes		1 506	-1 506
Familles	48 168	15 432	32 736
Créances tiers	60 018	84 413	-24 395
Créances diverses (dt subv.)	457 076	331 977	125 099
CCA	72 678	40 716	31 962
<b>BFR / Actif</b>	<b>648 440</b>	<b>486 044</b>	<b>162 396</b>
<b>PASSIF</b>			
Fournisseurs	163 788	101 274	-62 514
Acomptes familles	20 584	18 162	-2 422
Dettes fiscales et sociales	129 107	140 704	11 597
Autres dettes	124 752	97 266	-27 486
PCA	8 122	16 359	8 237
<b>BFR / Passif</b>	<b>446 353</b>	<b>373 765</b>	<b>-72 588</b>
<b>BFR TOTAL</b>	<b>202 087</b>	<b>112 279</b>	<b>89 808</b>

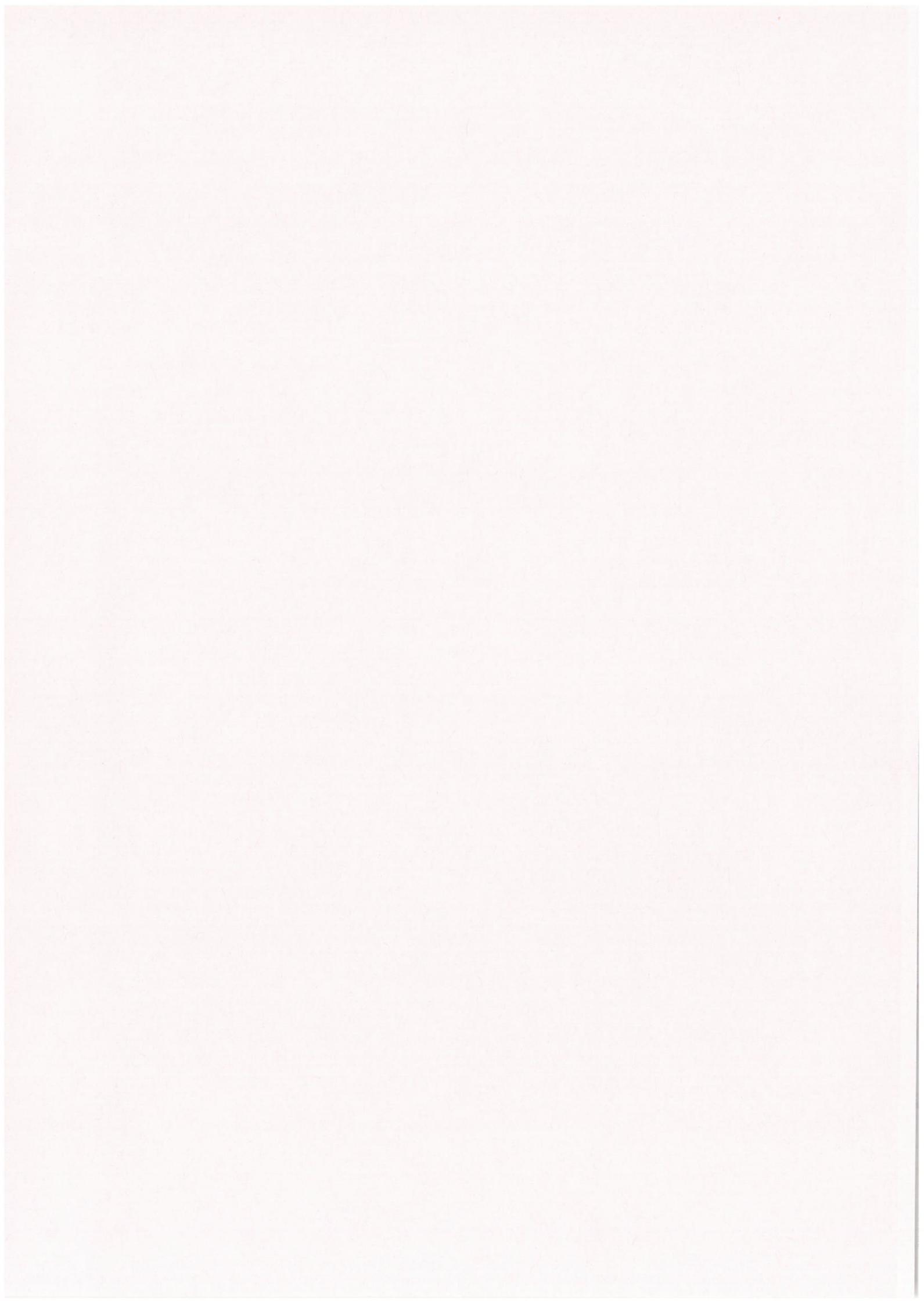
VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Tableaux des annexes

## Du résultat comptable à la trésorerie

Chiffres exprimés en €	2018-2019	2019-2020
<b>Résultat net comptable</b>	<b>-98 851</b>	<b>-47 829</b>
Dotations aux amortissements	809 814	850 405
Dotations provision créances	16 825	10 401
Dotation provision IDR	13 098	532
Dotation provision pour risques	36 318	24 000
Reprise de provisions IDR	-11 323	
Reprise de provisions créances familles	-13 814	-10 713
Reprise provision pour risque		-28 409
Quote part des subventions virées	-32 544	-22 990
+ / - values sur cession immo.	4 341	
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>723 864</b>	<b>775 397</b>
Remboursement d'emprunt	-56 667	-122 200
<b>Capacité d'autofinancement nette après emprunt</b>	<b>667 197</b>	<b>653 197</b>
<b>Ressources</b>		
- Emprunt bancaire	200 000	1 300 000
- Reprise OGEC Beaulieu	11 345	
- Subvention lycée		453 856
- Subvention Loi Falloux Brives à recevoir	41 154	43 301
- Subvention Loi Falloux Le Puy à recevoir	40 225	39 505
- Taxe apprentissage affectée aux immo.	42 858	0
- Subvention 1er équipement	9 100	9 000
- Subvention autres		30 000
- Subvention Région matériel lycée	148 724	120 868
- Subvention TICE		
<b>Total ressources</b>	<b>493 406</b>	<b>1 996 530</b>
<b>Emplois</b>		
- Investissements mis en service	730 371	914 656
- Immo. en cours au 31-08-N-1	-157 581	-401 499
- Immobilisations en cours au 31-08-N	950 167	334 841
<b>Total emplois</b>	<b>1 522 957</b>	<b>847 998</b>
<b>Variation dette fournisseurs d'immobilisations</b>	<b>12 322</b>	<b>-274 345</b>
<b>Variation du B.F.R.</b>	<b>302 266</b>	<b>-89 808</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-47 766</b>	<b>1 437 577</b>
<b>Solde bancaire en début d'exercice</b>	<b>1 636 416</b>	<b>1 588 650</b>
<b>Solde bancaire en fin d'exercice</b>	<b>1 588 650</b>	<b>3 026 227</b>
Besoin en fonds de roulement à la clôture (hors dettes sur emprunt)	112 280	202 087
Dettes sur immobilisations à la clôture	-370 577	-96 232
<b>Solde de trésorerie disponible en fin d'exercice</b>	<b>1 330 353</b>	<b>3 132 082</b>

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES



**OGEC LA CHARTREUSE**

*Association Loi 1901*

Rue du Pont de La Chartreuse  
**43.700 BRIVES-CHARENSAC**

-----

**RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

---

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020**

---

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

**PARTIE I - CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE  
GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de votre assemblée générale en application de l'article L 612 - 5 du code de commerce.

◆ ◆ ◆

Fait à LE PUY-EN-VELAY,  
Le 5 décembre 2020



**Marc JAMON,**  
*Commissaire aux Comptes*